

Réf: Dossier N° : 19610

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « TIME CONSTRUZIONI-CI »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 10 BP 405 ABJ 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 06 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TIME CONSTRUZIONI-CI » .

Objet: Construction générale, import-export, électricité, air conditionné et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 10 BP 405 ABJ 10

COGERANT: Monsieur MIOTTO ETTORE . Monsieur OUEDRAOGO MOUSSA .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-325 du 06/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°198 du 06/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

